

CORCOUÉ 2023

VOEUX DU MAIRE

LE 06/01/2023 À 19H

AU RESTAURANT SCOLAIRE





Le village recomposé

Les scènes de la vie quotidienne sont pleines d'enseignements sur la révolution silencieuse que vivent nos villages en mutation.

"On ne connaît plus personne...Ils se garent n'importe où. C'était mieux avant !" dit cet habitant du quartier accoudé à la buvette de la recyclerie.

La quarantaine tout juste, jovial et le verbe haut, l'homme revendique une ancienneté dans la commune de "5 ans au moins, ça fait cinq ans que je suis là ! Toutes ces maisons, ça pousse comme des champignons. Je les ai vu construire. Y'avait des champs tout autour".

Il est d'ici, le monsieur, c'est vrai ! Mais, sa mémoire s'est un peu accélérée...en cinq ans.

"Je suis né ici il y a bientôt 70 ans" lui répond son voisin spontanément. "J'en ai connu des changements ! Y'a plein de têtes que je ne connais pas. On ne se sent plus chez soi !". Le mot est lâché. Et comme pour en atténuer l'effet, "Mais, y'a du bon quand même. Ça donne un coup de jeune !".

Indigène ou métèque, autochtone ou étranger ? la question demeure, récurrente. Lancinante.

On est toujours l'étranger de quelqu'un. Faut-il naître en un lieu pour le connaître et s'y re-con-naître ? N'y a-t-il que celles et ceux avec qui nous partageons le lieu de naissance (con-naissance) à pouvoir espérer notre re-con-naissance ? Combien d'années faut-il vivre en un lieu, dans un village pour s'y sentir appartenir ? On cherche à retrouver le village du passé. On se plonge dans les cartes postales et les photos de famille, on se rappelle les anecdotes, on cite les témoignages

de quelque vieille figure locale, on regrette les fêtes de village, paroissiales et patriotiques. On a ses repères dans le temps - scolaire, économique, culturel - et dans l'espace - l'école, la place, le café, l'église, le théâtre- de la vie communautaire. On se réchauffe à la flamme des souvenirs partagés. On est "entre-nous". Depuis toujours. Mais au fond, on ne croit plus à l'ordre éternel des champs. Les certitudes du monde clos sont bousculées.

Dans un monde sans cesse recomposé, les souvenirs ne sont plus attachés au village de naissance. On ne naît plus depuis longtemps au village mais "à la ville". On y vient se loger. Puis, on s'y fait des amis, on y voit grandir ses enfants, on finit par s'y sentir bien, "chez soi". On prend ses habitudes et on connaît celles des voisins. On fait partie du quartier, du village, de la Commune.

On habite un lieu qu'on nomme, un lieu qu'on aime. Auquel on s'attache et dont on contribue à renouveler l'identité.

Mais on sait, intimement, qu'on peut repartir. Le provisoire s'est substitué au définitif. Les mots eux-mêmes s'en imprègnent. Ne dit-on pas de l'habitat qu'il est durable lorsqu'il est démontable et ne laissera aucune trace au sol qui l'a supporté ? On est ici aujourd'hui. Et demain, possiblement ailleurs. Les souvenirs ne sont plus le produit de l'entre-soi villageois. Ils se font ici, se refont ailleurs. Les liens invisibles qui les font, se recomposent au fil du temps et des rencontres. L'incertain conforte le présent qu'aucun imprévu ne saurait chahuter. Carpe diem.

Autour d'un barbecue de quartier, se reforme le village. Les enfants

y sont chez eux. En cette fin octobre, Halloween est dans la rue, la Toussaint au cimetière. Ici, les portes s'ouvrent devant la valse joyeuse et éphémère des têtes blondes aux masques de sorcières. Là-bas, les grilles s'entrouvrent dans le silence des têtes blanches autour des tombes alignées et fleuries de souvenirs. Un village en pousse un autre dans une cohabitation féconde.

Les mots disent les mondes qui les produisent. A la buvette, ce soir d'automne, deux mondes s'interpellent. Le lieu invite au voyage des esprits. "Il faut voyager pour frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui" disait Montaigne. Ici comme en d'autres lieux inattendus, se fabrique l'histoire locale. Et universelle. Dans ces lieux où l'on se cherche, où l'on se trouve parfois et où l'on se retrouve souvent. Tel cet homme seul jouant de la trompette contre une bière de compagnie. Cet autre trouvant son bonheur dans les vieux livres. Ce familier, guetté par Diogène, fin connaisseur de la vie locale et nostalgique du "bon vieux temps", cette femme artiste qui quête l'imprévu, cet enfant acrobate passionné de musique...

Ces lieux qu'on dit "tiers", éphémères ou de longue vie. Lieux de tissage où l'on recycle les idées pour le village de demain...

Claude NAUD, Maire

"Je vous souhaite une belle année 2023"

Bulletin d'Information Communal de Corcoué-sur-Logne

édité à 1600 exemplaires, imprimé sur papier PEFC sans chlore avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Claude Naud

Conseiller à la communication : Marc Auzanneau

Le comité de lecture : Charlène BONNAMI, Gaël MENANTEAU, Marie-Jo OREVE, Gwenaëlle TRIBALLEAU.

Conception, mise en page, impression :

Jl-i - Corcoué/Logne - 06 85 12 61 03 - www.jl-i.fr

siret N° 419 210 232 00031 © Janvier 2023

Mairie de Corcoué-sur-Logne

11 rue Lejeune

44 650 Corcoué-sur-Logne

Tél. 02 40 05 86 90

www.corcoue-sur-logne.fr



Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h/14-17h

mardi, jeudi et samedi : 9h-12h



Où trouver un défibrillateur à Corcoué ?

1 au périscolaire - Bagatelle

1 à la salle de sport - rue du stade

1 à la pharmacie de la Logne - 2 rue du 8 mai 1945 (aux horaires d'ouverture)



Naissances

29/08/2022
FRANÇOIS Lila-Rose
2 bis, rue du 19 Mars 1962

04/09/2022
GUILLOUX Liam
12, rue du 8 Mai

11/09/2022
CROCHET Louca
3, rue des Jardins
de La Normandière

13/07/2022
MONA Léonie
7, rue du 11 novembre

28/10/2022
BARRERE Finn
18, Rue Gilles de Retz

11/11/2022
GUILLERME Gabin
31 Bis, La Simaille



Décès

25/10/2022
Joseph MICHAUD
Geneston

05/11/2022
Madeleine FLOQUET
(Ep. GARANDEL)
23, Bel Air

12/11/2022
Thérèse BRENON
(Veuve GAUDET)
23, Bel Air



Corcoué 2051, la parole de chacun.e est importante pour tous !

Comment avez-vous envie de vivre dans 10, 20, 30 ans?
Quelle commune sera alors devenue Corcoué ?
Quels services espérez-vous pouvoir y trouver?

La richesse de cette réflexion repose sur l'association du plus grand nombre d'habitants.

L'Espace de Vie Sociale et les élu.es viendront à votre rencontre sur différents secteurs de la commune et ce, jusqu'au printemps. L'occasion d'échanger ensemble, de partager un café, de se rencontrer, de papoter...



GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

L'ENTRETIEN DES ARBRES ET DES HAIES

Nous entrons dans une saison propice aux travaux d'égale.

Voici quelques conseils pour vos travaux :

- Choisir la bonne période de l'année pour élaguer : Automne/hiver. La saison est un paramètre essentiel qui va avoir des conséquences sur la bonne santé de vos arbres et leur capacité de résilience dans un contexte climatique éprouvant.
- Élaguer au bon moment : Pour savoir quand élaguer vos arbres, il convient de se baser sur l'âge des végétaux. Si votre arbre à moins de 10 ans il est conseillé

de l'élaguer tous les ans. Si votre arbre a dix ans et plus, un élagage tous les deux ans est préconisé. Enfin la périodicité de l'élagage est ramenée à tous les 4-5 ans si votre arbre a 20 ans et à tous les 10 ans si votre arbre a plus de 20 ans.

- Se faire accompagner par un.e professionnel.le: l'élagage est stressant pour l'arbre. Il ne s'agit pas simplement de couper des branches mais d'accompagner l'arbre dans sa croissance en préservant sa capacité à réaliser la photosynthèse, à développer sa ramure de façon équilibrée et à résister aux rafales de vent. Pour ce qui concerne plus précisément l'élagage

sous les lignes électriques, il doit être fait en veillant aux conditions de sécurité de l'intervention. Il est recommandé de faire appel à des techniciens habilités.

Un élagage régulier et bien fait est primordial pour la santé de l'arbre et permet de diminuer les risques de dysfonctionnement des lignes aériennes électriques et/ou téléphoniques.

La prévention de ces risques ne saurait en aucun cas justifier la coupe à blanc ou l'abattage des arbres ni le massacre des haies au bord de nos routes !



LOGNE ET GRAND-LIEU

Bataillères / biodiversité

LE LAPIN DE GARENNE



Source : Pixabay

Oryctolagus cuniculus

Le Lapin de garenne est un herbivore très sociable qui vit en groupe dans des terriers. On le rencontre dans des milieux diversifiés, sur sols meubles et bien drainés pour creuser ses terriers. Il privilégie les milieux semi-ouverts (cultures, plaines, haies ou bocage). Actif toute l'année, on peut l'observer en fin de journée jusqu'en milieu de nuit. Animal discret et très rapide, sa présence est trahie par des amas de crottes et des

terriers. Nous vous invitons, de janvier à mars 2023, à rechercher et photographier cette espèce ou ses indices de présence (terriers ou crottes) dans les prairies ou cultures à proximité de chez vous. Vous pouvez envoyer vos observations et photos à :

sabrina.donger@cpie-logne-et-grandlieu.org

Retrouvez plus d'informations sur cette espèce sur le site internet de la mairie rurale "Paysages et Biodiversité"

LES BÉNÉVOLES DU CPIE



Il paraît que nous sommes – que vous êtes – 13 millions en France. Dans de nombreux registres : le sport, la culture, l'aide humanitaire, l'environnement, l'enfance.. et tellement d'autres encore.

Qui ça ? **Les bénévoles.**

Il y a de multiples façons de s'engager, et nombre d'entre nous, d'entre vous, est présent et mobilisé.

Le CPIE Logne et Grand-Lieu est une association d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires basée à Corcoué sur Logne.

Nous accueillons des bénévoles de la commune, mais aussi des communes voisines car nos actions se situent sur le Pays de Retz et le Nord Vendée.

Le CPIE Logne et Grandlieu, comme toutes les associations, s'appuie sur le bénévolat pour proposer et développer ses activités.

Dans quels domaines ?

- Le bricolage : entretien des locaux
- Le jardinage : entretien de la Maison de l'Eau et des Paysages, participation à l'action "bienvenue dans mon jardin"
- La participation aux événements nature : marche pour l'eau, comptage de certaines espèces, aménagement d'espaces naturels
- La participation à des événements culturels
- L'acquisition de nouvelles connaissances dans le domaine environnemental

Est-il utile de rappeler que le bénévolat est une belle occasion de rencontrer d'autres personnes ? De partager des moments conviviaux ? D'échanger sur des projets nouveaux ? De faire profiter les autres de ses savoirs ?

Alors, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec le CPIE. Vous y serez accueilli.e.s avec grand plaisir et pourrez prendre tout votre temps pour découvrir ce qui s'y passe. Pensez-y !!

Téléphone : 02 40 05 92 31

Mail : accueil@cpie-logne-et-grandlieu.org



ALIMENTATION DURABLE ET GASPILLAGE ALIMENTAIRE



L'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) définit la notion d'alimentation durable comme "l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire."

L'ALIMENTATION « DURABLE » : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Un avenir à anticiper

Les projections d'évolution de la démographie mondiale estiment 9 milliards d'habitants sur Terre d'ici 20 ans. Ainsi, "nourrir le monde" dans un contexte de changement climatique, d'épuisement des ressources naturelles, et de crise économique, relève d'un véritable enjeu sociétal pour les décennies à venir.

En considérant la définition de l'alimentation durable de l'ADEME, nos choix alimentaires ont des impacts directs sur notre santé et la préservation de l'environnement. Les impacts sur les aspects socio-culturels et socio-économiques sont aussi à prendre en compte. Cette transversalité en fait un sujet au cœur de la transition écologique et solidaire qui doit s'opérer.

L'alimentation représente 20 à 50% de l'empreinte environnementale* des français. La majeure partie de ces impacts vient de l'étape de production agricole, et dépend donc des modes de production et de la nature des aliments consommés.

** indicateur estimant la pression exercée par l'homme sur les ressources naturelles et les milieux*

Un modèle agricole et des choix de consommation à faire évoluer

En France, 70% de la surface agricole sert à produire l'alimentation animale, et la production d'un kilo de viande émet 5 à 10 fois plus de gaz à effet de serre que celle d'un kilo de céréales. Par ailleurs, l'augmentation de la population ne va pas aller de pair avec une augmentation de la surface agricole utile.

La réduction de la consommation de viande fait partie des diverses recommandations du Plan National Nutrition Santé pour aller vers une alimentation durable et respectueuse de la santé. Pour autant, réduire ne veut pas dire supprimer ! Mieux vaut manger moins de viande et de poisson, mais privilégier des produits de qualité et produits localement ! Des labels reconnus attestent d'une qualité de viande améliorée, tels que le Label Rouge, et les produits labellisés "Bleu Blanc Cœur". Aussi, un modèle plus équitable et plus soutenable économiquement doit permettre aux agriculteurs de pouvoir vivre décemment de leur production.

Les mots d'ordre : Produire mieux, et distribuer localement !



Quels leviers d'action ?

Une alimentation plus durable passe par 7 gestes clé qui se complètent, et qui permettent d'agir sur les divers enjeux :

- 1 - Favoriser les produits de saison, aux meilleures qualités nutritives et gustatives, ayant également un impact moindre sur l'environnement,
- 2 - Limiter les produits d'origine animale, mais favoriser les produits de qualité,
- 3 - Favoriser les aliments produits à proximité, réduisant les dépenses énergétiques liées au transport,
- 4 - Réduire le gaspillage, une véritable économie pour la planète, et le portefeuille !
- 5 - Limiter les produits ultra transformés, aux qualités nutritives moindres et contenant des additifs parfois controversés,
- 6 - Favoriser les produits biologiques,
- 7 - Varier les plats et leurs modes de préparation, et cuisiner !

Et concrètement, dans l'assiette, il est par exemple recommandé :

- **D'augmenter les fruits et légumes et les légumes secs** (lentilles, haricots, pois chiches...)
- **D'aller vers davantage de féculents complets, des huiles végétales** telles que l'huile d'olive, de noix, ou de colza (riches en Omega-3)
- **De réduire les boissons et produits trop sucrés ou trop salés**
- Privilégier la viande de volaille

Et en plus, pas d'impact sur le porte-monnaie !

Manger mieux peut en effet coûter plus cher si on conserve ses habitudes alimentaires.

Cependant, en modifiant le contenu des repas (moins de viande, moins de poisson et de boissons sucrées, plus de légumineuses et de céréales), et en réduisant le gaspillage alimentaire, il est possible de consommer des produits de meilleure qualité et plus de produits porteurs de labels sans alourdir le budget courses.

Dites "STOP" au gaspillage !

En France, le gaspillage alimentaire représente 30 kilos de nourriture par personne et par an (soit l'équivalent d'un repas par semaine !), dont 7 kg de produits non déballés. Traduit en valeur monétaire, tout cela représente 160€ par personne par an.

Le gaspillage alimentaire ne concerne pas seulement le consommateur. Il y a du gaspillage tout au long de la chaîne de production (production, transformation, distribution, restauration, consommation).

Illustration : graphiques de l'ademe sur le gaspillage alimentaire

Comment réduire le gaspillage à son échelle ?

En tant que consommateurs, une vigilance est à apporter à l'achat par lots pour les promotions par exemple. Avant d'acheter en grande quantité, il est pertinent de vérifier la date limite de consommation (DLC).

D'autres petits gestes du quotidien permettent de réduire le gaspillage à son échelle : cuisiner les restes (du pain rassis en pain perdu par exemple, miam !), faire ses menus à l'avance et ainsi acheter et cuisiner les quantités justes.

On peut manger de la viande de qualité et réduire le gaspillage en achetant des colis directement auprès des producteurs. Dans ce format, la viande est conditionnée sous vide, prête à congeler !

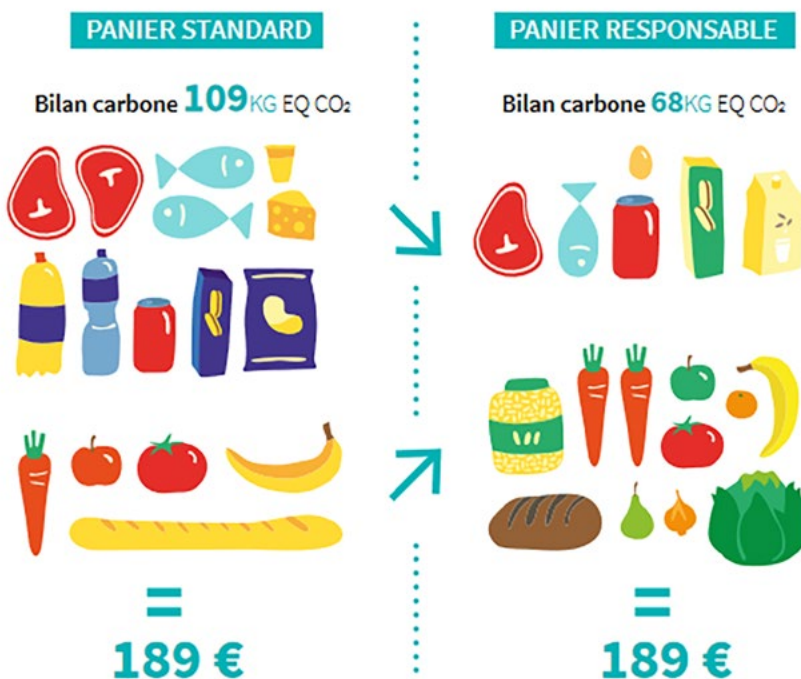
Pour aller plus loin :

<http://petr-paysderetz.fr/projet-alimentaire-territorial/>

<https://optigede.ademe.fr/alimentation-durable>

<https://www.mangerbouger.fr/>

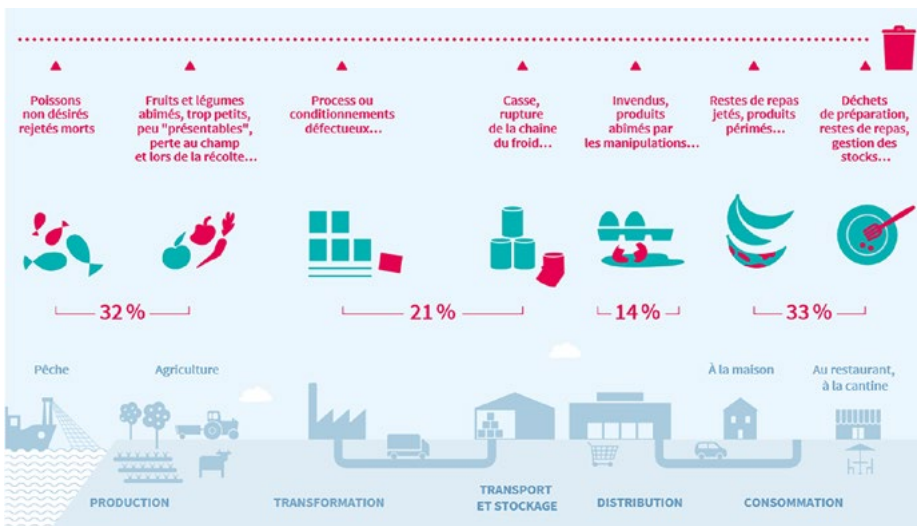
COMPARAISON DE PANIERS ALIMENTAIRES POUR UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES POUR UNE SEMAINE



Pour le même coût qu'un panier standard, le panier responsable comprend :

- moins de poisson sauvage et de viande, de boissons sucrées et de produits transformés ;
- plus de fruits et légumes, de légumineuses et de céréales complètes ;
- 50 % de produits labellisés (AB, Label Rouge, Pêche durable MSC).

Source : Étude comparative multidimensionnelle de paniers alimentaires durables : impacts carbone, qualité nutritionnelle et coûts - WWF, Eco2 Initiative - novembre 2017



Et sur notre territoire ?

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz porte actuellement l'élaboration d'un Plan Alimentaire de Territoire (PAT). Un PAT se doit de décliner à l'échelle locale le Programme National pour l'Alimentation (PNA), qui traite les questions inhérentes à l'alimentation durable.

Ce projet a permis de créer une dynamique de collaboration entre les différents acteurs

de notre territoire sur toutes ces questions d'alimentation durable.

En parallèle, la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a édité un catalogue des producteurs locaux et des lieux où s'approvisionner localement :

<https://www.sud-retz-atlantique.fr/liste-producteurs-locaux/>

ECOLE L'ODYSSÉE

Cette année, les élèves abordent la notion des Emotions sous toutes ces formes ! Pour lancer ce projet, toute l'école a vécu "une semaine banalisée Emotions" du 07 au 10 novembre, au cours de laquelle, tous les élèves ont participé à des ateliers spécifiques autour des Emotions. Des animations étaient également proposées sur les temps périscolaires : sur la pause méridienne ainsi que le mercredi 09/11.



Mais on n'oublie pas les autres projets de classe ! Notamment le projet « Ecole à ciel ouvert » des deux classes de TPS-PS-MS, qui explorent les abords de l'école et du bois des Bataillères, un vendredi sur deux.

Retour sur la 1^{ère} séance avec la classe de TPS-PS-MS A



Nous sommes partis, motivés, équipés de nos bottes, sous le soleil de septembre, à pied, accompagnés de 4 parents, pour le petit bois situé derrière l'école.

Nous nous sommes installés en ronde et avons abaissé le voile du silence pour écouter la nature et la voix de la maîtresse. Nous avons entendu le vent, les oiseaux et des enfants.

La maîtresse nous a montré les 4 règles indispensables à l'école à ciel ouvert :

Nous nous sommes répartis en 5 groupes et nous avons commencé nos missions du jour :
- la 1^{ère} : travailler le sens de la vue en ramassant (et non en arrachant ou cueillant) des

Les règles de l'école du dehors

1- Dans le parc et le bois, je fais attention à moi, aux autres, à la nature et à ses habitants.



2- Je dois toujours voir où est l'adulte et lui doit savoir où je suis.

3- Je ne touche ni les champignons, ni les orties, ni les borbelés.



4- Je reviens au signal du tambourin.

feuilles d'automne de formes et de couleurs différentes pour ensuite les trier.

- la 2^{ème} : travailler le sens du toucher en trouvant un élément naturel doux, un élément naturel rugueux, un élément naturel mou et un élément naturel dur. Voici nos trouvailles : de l'écorce, des feuilles, des bâtons, de l'herbe séchée, des glands, des cailloux,...

Nous sommes repartis, fatigués et ravis, chargés de nos récoltes et plein de nouveaux mots en tête : écorce, lichen, rugueux, nervures,...

Les élèves de la classe de CP-CE1 ont également profité de l'extérieur !

Dans le cadre des "sorties Nature", ils sont allés le long de la Logne, pour voir ce qu'était devenue la maison de la gare, illustrée aux journées du Patrimoine.

Ils ont ensuite récolté des glands et pommes de pin.

Par la suite ces végétaux sont devenus des mandalas.



Chez les CM, c'est l'Histoire qui a été mise à l'honneur avec la participation des élèves de CM à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre, avec l'association des Anciens Combattants.

Nous, élèves de CM de l'odyssée, avons participé à la commémoration du 11 novembre 1918. Nous avons défilé, derrière la fanfare, de l'église Sainte Etienne au cimetière où nous avons lu des lettres de Poilus devant le monument aux morts.



Les élèves de l'école participent également au Festival Terres d'Ailleurs, organisé par la communauté de communes Sud Retz Atlantique. Ce festival de cinéma étranger propose une programmation tout public mais également des projections spécialement pour les scolaires :



- L'écureuil qui voyait tout en vert de Behzad Farahat, Nahid Shamsdoust, pour les classes de maternelle.

- Le vent dans les roseaux de Arnaud Demuyck, Nicolas Liguori, Rémi Durin, pour les CP-CE1-CE2.

- L'école du bout du Monde de Pawo Choyning Dorji, pour les CM1-CM2.

La fin de l'année 2022 est là et la prochaine rentrée scolaire se prépare déjà !

C'est pourquoi, nous vous convions dès à présent, aux Portes Ouvertes de l'École l'Odysée qui se dérouleront le samedi 14 janvier 2023 de 9h30 à 13h. Ce sera l'occasion de découvrir l'école pour les nouvelles familles, d'inscrire les futurs élèves de PS ou de prendre le temps de redécouvrir l'école de vos enfants !

Pour la rentrée 2023, ce sont les enfants nés en 2020 (et 2021 sous conditions) qui peuvent être accueillis à l'école.

Pour tout renseignement complémentaire, ou pour toute nouvelle inscription, la directrice Mme Bossard Emilie, vous accueille chaque jour sur rendez-vous. Vous pouvez joindre l'école aux coordonnées suivantes :

ECOLE PUBLIQUE L'ODYSSÉE
3 rue Bagatelle 44650 Corcoué sur Logne
02.40.31.15.98
ce.0442643j@ac-nantes.fr

SEMAINE BANALISÉE "LES EMOTIONS"

Une réflexion sur la gestion des conflits et des émotions au sein de l'école et des temps périscolaires est née, menant à un projet avec différents partenaires : Les élu.es, les parents d'élèves, l'APE, les équipes municipales (animation périscolaire, Espace de vie sociale, diversité/Egalité), l'équipe enseignante Odysée et les ATSEM. La semaine banalisée du 7 au 10 Novembre 2022 est la première étape d'un long projet qui durera toute l'année scolaire 2022/23



ou d'images représentant différentes émotions
- Du bricolage...

Jeudi 10 novembre, dernière journée de cette semaine banalisée, tous les élèves de l'école Odysée se sont parés de JAUNE pour la journée de la Joie ! Merci aux familles qui ont joué le jeu : c'est une véritable vague jaune qui a déferlé sur l'école toute la journée ! A partir de 16h30, les élèves ont accueilli les familles en "slamant" les poésies réalisées lors des ateliers et en chantant tous ensemble une chanson autour des émotions. Ensuite, les parents accompagnés de leurs enfants ont pu admirer les productions réalisées au cours de la semaine, autour d'un petit goûter offert par l'APE (Association de Parents d'Elèves).

Il a été proposé à tous les enfants scolarisés de la commune de participer à des animations sur ce thème pendant les pauses méridiennes et le mercredi (jeux, dessins, bricolages, photos émotion, discussions...).

Chaque jour, à différents moments de la journée, les élèves étaient répartis en petits groupes de la maternelle au CP et du CE1 au CM2. C'était l'occasion de retrouver des camarades des autres classes, des plus grands ou des plus petits. Grâce à la participation active de nombreux parents, des animateurs municipaux et de toute l'équipe enseignante, les élèves ont pu découvrir plusieurs ateliers différents autour des émotions :

- Des ateliers de mime des émotions
- Des lectures d'albums
- De la production de poésie
- De l'art visuel en lien avec de la musique
- Des constructions collaboratives
- Des jeux coopératifs
- Des ateliers de langage autour de situations



Tous les élèves de l'école l'Odysée ont vécu une semaine banalisée autour des Émotions sur les temps scolaires !



L'EVS a également proposé cette même soirée un "RDV du jeudi" sur les émotions. Beaucoup de parents et enfants ont joué le jeu du thermomètre et des photos émotion.

Les équipes enseignantes et municipales tiennent à remercier tous les adultes qui se sont mobilisés autour de ce projet : la municipalité, les animatrices, les parents d'élèves... C'était un beau projet fédérateur qui lance pleinement le thème des Emotions et de la gestion des conflits pour l'année, Merci à tous !

Si vous souhaitez être associé à ce projet collectif, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 88 99 77 ou evs@mairiecorcoue.fr ou diversiteegalite@mairiecorcoue.fr





ECOLE SAINT-YVES

SORTIE D'AUTOMNE POUR LES CLASSES MATERNELLES

Sous un beau soleil, nous sommes allés nous promener dans la forêt, près de l'école. Nous avons observé les belles couleurs de l'automne et ramassé beaucoup de trésors !!! : du houx, des feuilles, des glands, des bogues. Nous avons fait une ronde autour d'un très bel arbre : l'érable.



SEMAINE DU GOÛT À L'ÉCOLE

Nous avons senti, goûté des herbes et bu une infusion à la menthe. Nous avons mangé de l'avoine et bu du lait d'avoine. Enfin nous avons ramené à la maison un peu de curry pour faire de la cuisine.



Les ateliers du goût en CE : Coiffés d'une toque de chef(fe), nous avons participé à des ateliers sur la carotte, l'avoine, les herbes et les épices.

Nous avons découvert les carottes sous différentes formes et textures.

Lors de la semaine du goût, nous avons dégusté en fin de journée des fruits (entre les parenthèses certains ressentis des enfants) : la banane (C'est sucré, c'est trop bon !!!), le kiwi (C'est trop joli avec ses petits pépins, moi je n'aime pas, moi j'adore), La figue (C'est bizarre, je n'aime pas trop, je n'ai pas envie de goûter), la pomme granny (C'est acide, j'aime pas, moi j'aime bien). Bon la banane a remporté tous les suffrages et le succès est très mitigé pour la figue et la pomme granny !!!

UN NOUVEAU LOOK POUR LES CLASSES ÉLÉMENTAIRES !

Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves et familles de l'école ont pu découvrir de nouvelles fenêtres avec volets aux classes élémentaires.

En effet, l'association OGEC qui assure la gestion immobilière et financière de l'école, a entrepris depuis plusieurs années d'améliorer le cadre de vie des enfants et adultes : rénovation des cours de récréation, changement de tous les radiateurs de l'école, installation de vidéoprojecteurs interactif grâce au plan numérique, changement des ouvertures, isolation des combles, changement des éclairages Bien sûr, d'autres projets sont dans les

cartons afin de concevoir et d'organiser un usage énergétique sobre et raisonné des bâtiments. (contexte actuel oblige !) Ces travaux sont possibles grâce à la mobilisation de parents bénévoles lors de matinée travaux. Merci pour leur dévouement au service des élèves.

PORTES OUVERTES : le samedi 14 janvier de 9h à 12h.

Les inscriptions de l'Ecole Saint Yves 2023/2024 sont ouvertes ! Pour tout renseignement ou toute nouvelle inscription,

Mme LOÏEZ Raymonde se tient à votre disposition sur rendez-vous.

Vous pouvez joindre l'école : 02.40.05.87.69 ec.corcoue.st-yves@ec44.fr



BARAK'ADOS



Lors des vacances d'octobre, les jeunes ont pu participer à de nombreuses activités telles que :

- Croq' la scène

Il s'agit d'un festival pour les enfants autour du spectacle, de la musique et de la danse. Les jeunes ont pu aider à monter les barnums, animer les stands ou encore aider les plus jeunes. Ils ont également eu la possibilité d'assister aux spectacles.

- Sensas

Nous sommes allés en sortie pour tester nos 5 sens dans un parcours à 80% dans le noir. Nous avons passé un bon moment durant lequel votre mission était de franchir 6 ateliers sensoriels et 3 SAS. Nous avons pu redécouvrir les forces de notre goût, notre toucher, notre ouïe, notre odorat et notre vue dans des ateliers ludiques et insolites. En fonction des missions réussies, nous avons pu récolter des amulettes qui ont été transformées en argent afin de soutenir l'association HTS (Handicap Travail Solidarité) partenaire de Sensas !

- Halloween

Lors de journées sur le thème d'Halloween, nous avons fait la déco de la Barak'ados, des petits sablés, nous nous sommes déguisés et nous avons pu jouer à de nombreux jeux tels que le jeu des zombies, le jeu du loup garou ou encore un time's up halloween.



- Passeurs d'images

Depuis début Septembre, les jeunes participent à un projet appelé « passeurs d'images ».

Ce sont des journées d'ateliers culturels et artistiques lors desquels les jeunes peuvent être sensibilisés aux arts cinématographiques.

Cette année, nous apprenons à réaliser un film grâce au Stop Motion.

- Soirée raclette

Pour le plus grand bonheur de tous, nous avons pu passer une soirée autour d'une raclette.

Nous avons passé un super moment dans la bonne humeur et la rigolade.



**Natacha et Marine vous propose de les retrouver depuis septembre, à la Barak'ados !
(située à côté de la salle des sports)**

Elle sera ouverte, pour les jeunes de 11 ans (à partir de la 6^{ème}) jusqu'à 17 ans :

- Tous les mercredis et tous les samedis de 14h à 18h sur les périodes scolaires
- En fonction du programme des activités sur les vacances

Un mercredi par mois, les CM2 pourront se joindre aux 6^{èmes} pour participer à des activités passerelles.

**Les 16-25 ans pourront également bénéficier de temps conviviaux qui leur seront consacrés
(autour de l'accompagnement de projets).**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

jeunesse@mairiecorcoue.fr (Marine)
infosjeunes@mairiecorcoue.fr (Natacha)
02.51.88.99.74
06.99.62.85.22



APE ODYSSEE

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'Odyssee a entamé l'année avec l'action du jus de pommes qui remporte toujours un franc succès, Nouveautés de cette année : les bouteilles ont un bouchon refermable pour ainsi faire durer le plaisir et nous recyclerons les bouteilles ; c'est pourquoi il est demandé aux parents de bien vouloir les rapporter vides et rincées à l'école.

Nous avons également été présente au marché de Noël de la commune afin de

vous proposer des gourmandises sucrées et les différents bricolages des enfants réalisés avec leurs enseignants.

Pour l'année 2023, nous vous proposerons une vente de saucissons et un vide-greniers le 7 mai 2023 (informations complémentaires dans le prochain BIC en Mars).

Enfin pour la fête de l'école qui se déroulera le samedi 24 Juin, nous aurons besoin de

bénévoles en amont pour la préparation des décors, des stands et le jour J pour les montages-démontages et la restauration. Vous pouvez dès à présent prendre contact avec l'APE via notre mail apeodyssee@gmail.com ou via notre page Facebook "APE de l'Odyssee".



Association des Parents
d'élèves de l'Odyssee

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ

**UN RELAIS D'INFORMATION GRATUIT ET DE PROXIMITÉ !
C'EST UN SERVICE PUBLIC PROCHE DES JEUNES ET DES EMPLOYEURS.**

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS !

Vous serez accueilli, informé, orienté et aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales.

Avec ses conseiller(e)s spécialisé(e)s et ses divers services, La Mission Locale du Pays de Retz vous apporte des solutions concrètes à vos questions d'emploi, de formation, mais aussi sur le transport, le logement, la santé ou la citoyenneté.

NOUVEAU : LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

C'est un accompagnement personnalisé en fonction du profil du jeune.

Tous les jeunes de moins de 26 ans qui ne sont pas en formation ou en emploi (ou en emploi moins de 15h/semaine) peuvent bénéficier de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi.

Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de l'âge et sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activités faites.

BESOIN D'INFORMATIONS ?

02.40.02.38.45

www.mlpaysetz.com

Machecoul Saint Mème -
Saint Mars de Coutais

Catherine MORINEAU-LANDREAU
au **07.57.42.94.93**

catherine.morineau@mlpaysetz.com

Paulx - La Marne -

Saint Etienne de Mer Morte

Touvois - Corcoué sur Logne - Legé

Fany GUILLOU au **06.80.96.36.96**

fany.guillou@mlpaysetz.com



Jeunes 16-25 ans

Passez en mode
avenir!

Mission Locale :



une seule adresse pour
tous vos projets.



Mission Locale du Pays de Retz

4 Rue Alexandre Riou, 44270 Machecoul-Saint-Mème

02 40 02 38 45 - www.mlpaysetz.com

Suivez-nous sur   

LES PARTENAIRES DE NOTRE COMMUNE :

LE CADASTRE

Le CADASTRE,
qu'est-ce donc ?

Le cadastre, qui a des implications auprès des propriétaires fonciers, est un ensemble de plans administratifs qui recensent et identifient toutes les propriétés immobilières situées dans chaque commune de France en vue de l'établissement des bases des impôts.

Il trouve son origine en 1790 à la révolution pour créer un système d'imposition plus équitable sur les revenus fonciers. Mais il a fallu attendre la création du système métrique en 1799 et la volonté politique de Napoléon Bonaparte en 1807 pour que soit réellement initié la création du cadastre commune par commune.

Le 1er plan cadastral de la commune de Corcoué-sur-Logne a été établi en 1839, recensant à l'époque plus de 20000 parcelles sur 4209 hectares. Les documents administratifs étaient alors constitués des plans papier, des états de section détaillant chaque parcelle (Propriétaire, nature de sol, surface, le revenu ...) et des matrices permettant de recenser l'ensemble des parcelles par propriétaire.

La difficulté de mise à jour des plans papier a conduit les services de l'état à engager une révision du cadastre par une loi de 1930, à la charge financière des communes. Cela a été le cas pour les communes de Corcoué-sur-Logne en 1939 et la Mairie possède toujours l'ensemble des plans originaux.

Le ministère des finances publiques a décidé un nouveau remaniement du cadastre en 2022 pour la commune de Corcoué-sur-Logne avec l'objectif de :

- Disposer d'un plan plus précis,
- Simplifier le plan en tenant compte des regroupements de parcelles par propriétaire,
- Mieux gérer la voirie,
- Prise en compte des arpentages de géomètres réalisés en parallèle.

Les géomètres dédiés à cette tâche ont tout d'abord effectué des prises de vues aériennes de la commune et arpentent depuis le mois de mars environ 1900 propriétés réparties sur 300 ha des zones habitées. Le recoupement de ces relevés avec tous les documents administratifs disponibles permettra de soumettre à la consultation publique un plan révisé en mairie en mars 2023. Chaque propriétaire concerné sera également informé des résultats de cette révision à l'issue de ce travail. Par contre les zones agricoles ayant été remembrés depuis les années 1970, les plans les décrivant sont considérés comme juste et n'ont pas besoin de mise à jour.

A l'issue de cette révision, il sera constaté :

- Une nouvelle numérotation des parcelles (et un tableau d'équivalence pour s'y retrouver !)



- Des écarts entre les nouvelles surfaces cadastrales et les surface des actes notariés.
- Des emprises de voirie supérieures à celle des anciens plans (les chemins sont devenus des routes !)

Mais soyez rassurés tout cela n'aura aucun impact sur votre imposition foncière car elle est majoritairement basée sur le foncier bâti. Vous ne serez donc pas surtaxés si vos parcelles ont augmenté et vous n'aurez jamais payé trop d'impôt si vous constatez une baisse de surface.

Par contre, le cadastre n'ayant pas de valeur juridique, il ne permettra pas de solder les éventuels conflits de voisinage, cela restant toujours de la seule compétence des juridictions civiles.

Lien utiles

<https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

<https://www.geoportail.gouv.fr/>

<https://www.geofoncier.fr/>



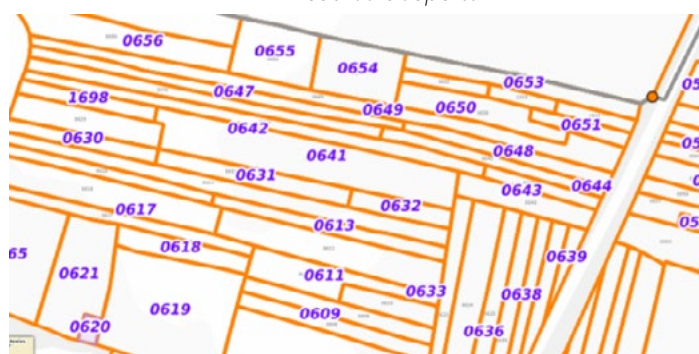
Extrait du cadastre actuel.

Localisation de la mairie rue Lejeune

source cadastre.gouv.fr

Les coteaux entre la rue St Radégonde et la ligne. (parcelles de 2 m de large !)

source Geoportail



LA COMMUNE ET SON AMÉNAGEMENT ROUTIER

Deux catégories de voies desservent le territoire communal. Les routes communales et les routes départementales.



Le réseau de voirie communal se compose de voies publiques et de voies privées. Ces dernières se répartissent entre les voies privées communales et les voies ou chemins qui appartiennent à l'Association foncière de Remembrement. Elles permettent aux propriétaires et exploitants d'accéder à leurs champs. Ces chemins privés sont gérés par l'association grâce aux cotisations de ses membres. A Corcoué, la Commune ne participe pas aux travaux sur ces chemins. Les premières sont propriété privée de la Commune. Elles sont peu nombreuses et comprennent notamment des chemins non goudronnés. Elles sont à la charge totale de la Commune.

Toutes les autres voies sont du domaine public de la commune et étaient prises en charge par le budget communal jusqu'en 2018. Aujourd'hui, c'est la Communauté de communes qui a cette responsabilité et qui assure les frais avec son propre budget au terme d'un arbitrage annuel entre le 8 communes membres de la Communauté de communes.

Les routes dites "départementales" (signalées en rouge sur le plan par un nombre précédé de la lettre D) sont des voies de circulation qui relient les communes entre elles à l'intérieur du même département. Elles se poursuivent parfois de part et d'autre des limites départementales sans que l'automobiliste s'en aperçoive. Chaque département ayant ses priorités budgétaires, il arrive fréquemment que l'un des deux départements réalise une réfection de la voie alors que l'autre n'en a pas fait une priorité. Ainsi, la route départementale D 178 qui traverse Corcoué en direction de Legé, relie Vitré en Ile-et-Vilaine aux Sables d'Olonne en Vendée.

C'est donc le Département qui est le gestionnaire des routes dites "départementales". Il les entretient, les répare, y installe les panneaux de signalisation et intervient sur les ouvrages et pour dégager la voie de circulation après une tempête ou un accident par exemple.

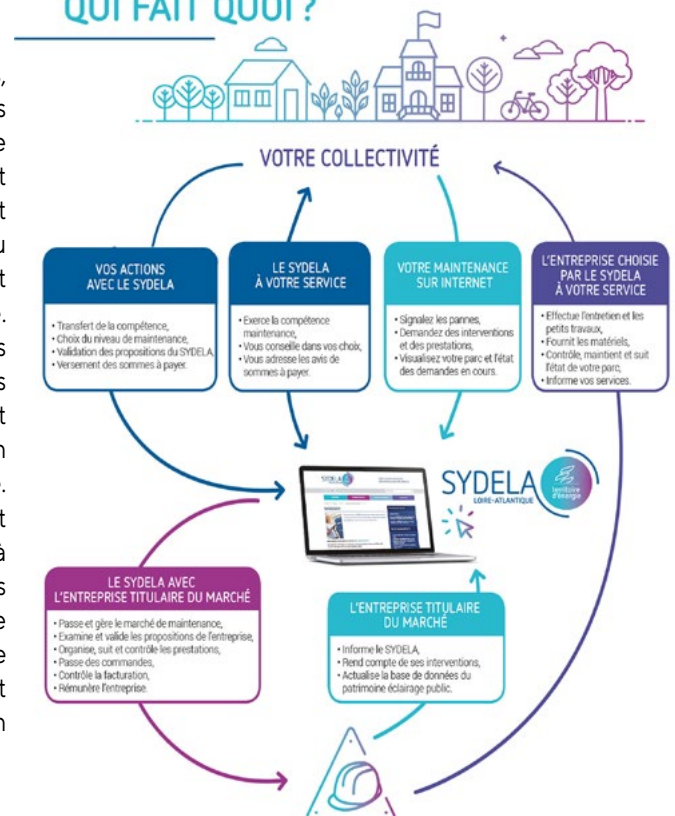
Lorsque la route traverse une agglomération, les frais d'entretien et de restauration de la voirie sont répartis entre le Département, propriétaire, et la Commune traversée. Ainsi, les travaux en cours dans les rues du Stade, de La Normandière, de Favet et du Chemin Rouge sont effectués à l'initiative de la Commune après concertation avec le Département et la Communauté de communes. La rue du Stade est une route départementale (D 261) en agglomération. Pour le paiement des travaux, la Commune a donc sollicité le Département. Les rues de la Normandière, de Favet et du Chemin Rouge sont des voies communales. Une partie des travaux peut être prise en charge par la Communauté de communes.

L'éclairage public

451 points d'éclairage sont implantés dans les rues de nos trois bourgs. Ils sont commandés par 16 armoires électriques différentes. Certaines lampes, les plus anciennes, sont au sodium. Elles sont consommatrices d'énergie et leur rendement est inférieur aux lampes à led désormais installées. Mais il reste encore de nombreuses lampes traditionnelles et leur remplacement doit, pour des raisons de coût, être effectué par phases. C'est la Commune qui en a la charge. Pour réaliser ces investissements importants, la Commune bénéficie des aides qui lui sont reversées par le SYDELA, Syndicat départemental d'Electrification de Loire Atlantique devenu Energie 44. En application de décisions concertées entre la Commune et le SYDELA pour

pouvoir bénéficier de prix mutualisés, les marchés publics pour les investissements et la maintenance des installations d'éclairage sont passés par le SYDELA. Ainsi, c'est l'entreprise Eiffage qui s'est vu attribuer le marché et qui intervient régulièrement dans notre commune. Les (malheureusement) fréquents dysfonctionnements constatés ces derniers mois, sont essentiellement dus à la vétusté des installations. Un programme pluri-annuel est engagé. D'ores et déjà, plusieurs rues vont faire rapidement l'objet de remise à niveau des lampes et des armoires qui les alimentent. L'ensemble des travaux prendront en compte les dernières réglementations et les enjeux environnementaux, en particulier la biodiversité.

LA MAINTENANCE & L'EXPLOITATION QUI FAIT QUOI ?



PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

la lutte contre l'artificialisation des sols

Comment anticiper l'évolution de notre commune ? Que souhaite-t-on qu'elle devienne dans 10, 20 ans, 30 ans ?

Sans figer les choses, comment tracer un fil rouge, qui puisse être partagé et qui va aider à prioriser les projets, à apporter de la cohérence aux actions de la commune ?

C'est à travers le Plan Local d'Urbanisme (PLU) que le projet global d'aménagement fixe les principales règles d'utilisation du sol sur le territoire, permettant d'avoir une vision cohérente et solidaire sur des enjeux communs et d'agir à une échelle plus vaste.

Si jusqu'à présent penser l'avenir d'un territoire c'était planifier sa croissance, aujourd'hui cela passe par l'organisation de sa décarbonation, son adaptation à un climat bouleversé et sa résilience.

L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Portée par le gouvernement, la lutte contre l'artificialisation des sols est une réforme prioritaire. **Un engagement a été pris : atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050,** en s'appuyant sur un premier objectif intermédiaire de réduction de moitié du rythme de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) dans les 10 prochaines années*.

Cette trajectoire est à décliner dans les documents de planification et d'urbanisme, et doit être conciliée avec l'objectif de relance de la construction durable, en particulier dans les territoires où l'offre de logements est insuffisante au regard de la demande.

L'artificialisation des sols, qu'est-ce que c'est ?

En France comme dans d'autres pays, du fait de l'étalement de notre urbanisation et de nos infrastructures, l'artificialisation des sols augmente. Ce phénomène consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...). Un exemple trop souvent passé sous silence

dans le débat sur l'artificialisation est celui de la problématique de l'arrachage des haies qui favorise une érosion accélérée des sols, un "lessivage" causé par l'absence de couvert végétal et qui est aussi une forme d'artificialisation.

Même s'ils semblent couvrir de vastes surfaces, les espaces naturels, agricoles et forestiers de nos territoires continuent à diminuer à un rythme trop important, du fait de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, même dans les territoires où la population et les emplois n'augmentent pas. En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année.

Cette artificialisation augmente presque 4 fois plus vite que la population, et a des répercussions directes sur la qualité de vie des citoyens mais aussi sur l'environnement.

• **Accélération de la perte de biodiversité :** la transformation d'un espace naturel en terrain imperméabilisé, modifie considérablement ou fait disparaître l'habitat des espèces animales et végétales de cet espace naturel, et peut conduire à leur disparition.

• **Réchauffement climatique :** un sol artificialisé n'absorbe plus le CO₂. Un sol artificialisé participe donc à la hausse du réchauffement climatique.

• **Amplification des risques d'inondations :** Par définition un sol imperméabilisé n'absorbe pas l'eau de pluie. En cas de fortes intempéries, les phénomènes de ruissellement et d'inondation sont donc amplifiés.

• **Réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir :** l'artificialisation entraîne une perte de productivité agricole et limite la production alimentaire de nos territoires.

• **Accroissement des dépenses liées aux réseaux :** pour le rendre accessible et fonctionnel, un terrain artificialisé demande en outre beaucoup d'entretien et d'efforts d'aménagement (routes, électricité, assainissement) qui sont coûteux et viennent souvent altérer la biodiversité (nuisance sonores, pollution lumineuse, pollution de l'air et de l'eau) ...



Dessin du dessinateur de presse Philippe TASTET "quand les villes grignent la campagne" publié le 20 octobre 2012 sur son site internet personnel [écologie : les villes grignent la campagne \(philippetastet.com\)](http://ecologie.philippetastet.com)

• **Amplification de la fracture territoriale :** L'étalement urbain et la construction en périphérie des villes renforce également la fracture sociale déjà présente en reléguant notamment une partie des habitants à l'écart du centre-ville, provoquant sa désertification et la dévalorisation des petits commerces.

Objectif Zéro artificialisation

Aussi, la lutte contre l'artificialisation des sols a comme objectif de parvenir à "zéro artificialisation nette", c'est-à-dire arrêter de consommer de nouveaux espaces ou, lorsque c'est impossible, de "rendre à la nature" l'équivalent des superficies consommées.

L'enjeu est de porter la plus grande vigilance à nos modes d'urbanisation afin de consommer moins de terres naturelles, agricoles et forestières, de privilégier dans la mesure du possible la réutilisation de secteurs déjà urbanisés (logements vacants, friches industrielles ou commerciales ...) et de favoriser la conception et la construction d'opérations un peu plus compactes intégrant des espaces verts.

Cette maîtrise de l'urbanisation se traduit dans les documents de planification, notamment les plans locaux de l'urbanisme (PLU) et les schémas de cohérence territoriale (SCOT). La loi ELAN encourage les collectivités territoriales à développer des projets locaux d'intensification urbaine, afin de diminuer l'étalement urbain.

* Article 191 de la LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

TÉLÉPHONIE - INTERNET

Du cuivre vers la fibre optique

Le téléphone dans nos domiciles est actuellement desservi par des fils en cuivre torsadé, appelé "réseau cuivre" et ce depuis le début de son déploiement. Avec l'arrivée d'internet, sa distribution, même si elle est faite sur les mêmes infrastructures et en utilisant toujours le réseau cuivre, a subi une migration sur le support internet. C'est pour cela que désormais les téléphones se connectent derrière les "box" des fournisseurs d'accès internet et de moins en moins directement sur les prises téléphoniques murales.



Le réseau cuivre, qu'est-ce que c'est ?

Source : <https://reseaux.orange.fr/actualites/la-fin-du-reseau-cuivre-quest-ce-que-ca-veut-dire>

Le réseau cuivre est le réseau de télécommunication historique en France détenu par Orange (ex France Télécom).

Il a permis aux français d'accéder au téléphone fixe et à internet (ADSL, SDSL, VDSL) via des câbles en cuivre déployés partout dans l'Hexagone. Ils relient les foyers pour leur fournir l'accès à la téléphonie fixe, à Internet et à la télévision et ce, quel que soit leur opérateur commercial.

Pourquoi le réseau cuivre va-t-il s'arrêter ?

Dans le cadre de la modernisation des réseaux, Orange a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer techniquement son réseau cuivre progressivement entre 2023 et 2030. Le réseau cuivre est plus sensible aux aléas de la météo, à l'humidité et est plus énergivore que la fibre optique. Par ailleurs, aujourd'hui, à l'heure où Internet a une place prédominante dans la vie de très nombreux français, le réseau cuivre atteint ses limites et ne peut plus suivre la demande grandissante d'usage des utilisateurs... Particulièrement après la pandémie, alors que le télétravail devient une norme pour beaucoup. Une connexion internet rapide est devenue indispensable et c'est ce qu'offre la fibre...

La fibre optique

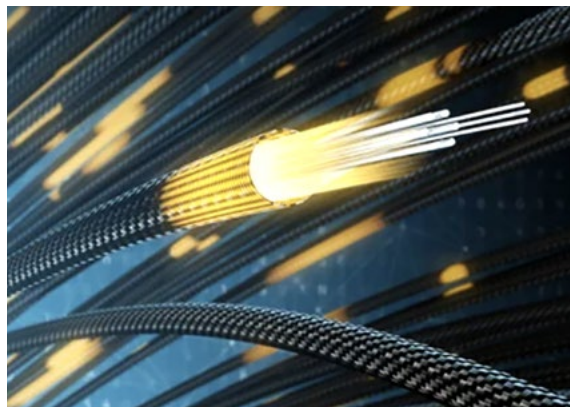
Source : Wikipédia

Une fibre optique est un fil dont le centre, très fin, en verre ou en plastique, possède la propriété de conduire la lumière et sert entre autres à la transmission de données numériques. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles électriques et peut servir aussi bien pour la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.

Entourée d'une gaine protectrice, la fibre optique peut être utilisée pour conduire de la lumière entre deux lieux distants de plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres.

Le département de Loire Atlantique a mandaté FIBRE44 pour assurer la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau de fibre optique pendant plusieurs années.

Sur le territoire de Corcoué-sur-Logne, la téléphonie cuivre est distribuée par Orange, suivant son propre découpage. C'est pourquoi plusieurs villages sont connectés



non pas sur le centre bourg de Corcoué, mais sur des communes autour. Exemple : la Simaille est connectée sur la Limouzinière, La Vallée sur Saint Colomban, la Coussais sur St Etienne de Mer Morte, etc...

C'est la raison pour laquelle nous n'accédons pas tous en même temps à la possibilité de passer d'un abonnement "cuivre" à un abonnement "fibre", puisque certains villages sont dépendants d'autres communes, n'ayant pas le même planning de déploiement que Corcoué-sur-Logne.

Ce qu'il faut surtout retenir de tout ça :

Le passage à la fibre sera de toute façon obligatoire, à partir de l'année 2026, plus aucun opérateur ne pourra proposer à ses clients une offre de connexion XDSL (ADSL, SDSL, VDSL) ou un abonnement téléphonique utilisant le réseau cuivre.

En 2030, les offres sur technologie cuivre n'existeront plus en France.

Seul Fibre44 est en mesure d'intervenir sur les fibres en Loire Atlantique, hors propriétés privées, les 3 opérateurs commerciaux qui sont actuellement en mesure de connecter les domiciles, Bouygues, Free et Orange, se doivent de passer par ce nouvel opérateur, contrairement à l'ADSL où tous dépendaient d'Orange sur l'infrastructure cuivre.

Fibre44 a mis à disposition des usagers un numéro en cas de soucis qui touchent plusieurs personnes, coupure totale, poteaux cassés, etc. et pour toute interrogation non liée à votre fournisseur : 0800 80 16 44

FIBRE 44

DIVERSITÉ EGALITÉ : CIRQUE ADAPTÉ

Initier une rencontre autour du cirque adapté

Objectifs éducatifs :

- Favoriser la découverte, le dépassement de soi, la recherche d'une image positive,
- Favoriser la rencontre entre habitant.es et personnes porteuses de handicap
- Changer les regards
- Dépasser nos préjugés

Partenaires :

- L'hôpital Bel Air
- L'EPMS Lejeune
- Le SESSAD
- Le CH Daumézon



Le parcours 2023 :

10 séances d' 1h30, sur 5 après midi, par groupe de 10 personnes (porteuses de handicap et valides) sont proposées :

- 6 janvier
- 10 février
- 3 Mars
- 14 Avril
- 12 Mai

Une représentation sera organisée en partenariat avec les DELURETZ (date à venir...)

L'idée est que nous favorisons la rencontre, entre personnes porteuses de handicap et personnes valides. Alors si vous êtes intéressés pour participer aux séances de cirque adapté, contactez-nous :

02 51 88 99 77 - diversiteegalite@mairiecorcoue.fr

Retours des structures :

BEL AIR : "Ce projet a été une formidable expérience pour les résidents, avec du sens, des valeurs partagées, la richesse des échanges avec les divers partenaires et ce lien social qui s'est créé entre tous. Nous sommes tous partants pour renouveler cette activité et remercions l'association « les Déluretz » de nous avoir permis de découvrir l'art du cirque, mais aussi de nous avoir inclus dans ce beau projet de festival."

EPMS : "La présence de Corcouéen.es qui ont participé aux séances de cirque, a été très appréciée. De vrais liens affectifs semblent s'être noués. Ce projet a tout son sens dans notre vision de l'équité, des valeurs que l'on souhaite véhiculées tels que le partage et la bienveillance. Nous sommes ravis d'avoir également pu participer à cet événement proposé dans la commune et de nous inscrire dans la vie locale. »





RENCONTRE BASKIN : "BASKET INCLUSIF"

C'est un sport collectif qui oppose 2 équipes de 6 joueurs/joueuses. Hommes et femmes, personnes valides ou en situation de handicap (physique, mental, sensoriel...) expert.e.s et débutant.e.s au basket, forment une même équipe.

En effet, on ne se base pas tant sur les catégories classiques de personnes (sportif, trouble cognitif / moteur / relationnel, valide

non sportif), mais plutôt sur les compétences fonctionnelles (marche, dribble, course, tir, prise d'initiatives, lecture de jeu...). Des rôles (de 1 à 5) sont alors attribués en fonction des capacités de chacun.e, en veillant à donner à la fois une fonction équitable dans le jeu ET la possibilité de s'épanouir dans l'équipe, de donner le meilleur de soi quel que soit son rôle.

C'est donc tout naturellement que le groupe "Diversité/Bien vivre ensemble" a décidé d'organiser des séances de découverte GRATUITES et OUVERTES à tous et toutes

Les 2 prochaines dates de Baskin :
- 4 mars 2023
- 13 mai 2023 à 14h au gymnase



Invitation !

Echange d'expériences et de ressources autour de la différence

Initié par un groupe de parents d'enfants atypiques et/ou porteurs de handicap

RDV
au
gymnase

samedis:
19 Novembre
4 Mars
13 Mai

BASKIN
à 14h

En parler pour avancer !!

Contacts

diversiteegalite@mairiecorcoue.fr
evs@mairiecorcoue.fr
02 51 88 99 77

GROUPE DIVERSITÉ BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le groupe "Diversité/bien vivre ensemble" est accompagné par les services de la mairie travaillant sur ces thématiques et par des personnes sensibles et sensibilisées à toutes formes d'inclusion pour permettre le bien vivre ensemble.

Les objectifs de ces rencontres :

- Sensibiliser la population au handicap
- Faire se rencontrer différents publics et partager des moments conviviaux
- Créer un lieu de ressources et d'informations
- Parler des souffrances dues à l'exclusion
- Sensibiliser aux différences que peut présenter un enfant.



VEILLÉE PAPOTE ET GRIGNOTAGE

Pour partager et échanger nos expériences autour du handicap et de son accompagnement et de sentiments divers liés à l'exclusion.

RDV le vendredi 20 Janvier à partir de 19h, salle St Etienne 11 rue Lejeune autour d'un grignotage partagé. Les enfants sont les bienvenus et des jeux seront à leur disposition.

Plus d'informations
au 02 51 88 99 77
ou diversiteegalite@mairiecorcoue.fr
ou evs@mairiecorcoue.fr



DUODAYS

Il s'agit d'accueillir à l'occasion d'une journée nationale, plusieurs personnes en situation de handicap, en duo avec un professionnel le volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion au sein des services. Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer les regards et, ensemble, dépasser nos préjugés

Les objectifs :

- Changer les regards
- Dépasser nos préjugés
- Participer à l'inclusion de tous et toutes.
- Initier la rencontre
- Sensibiliser les salarié.es au handicap

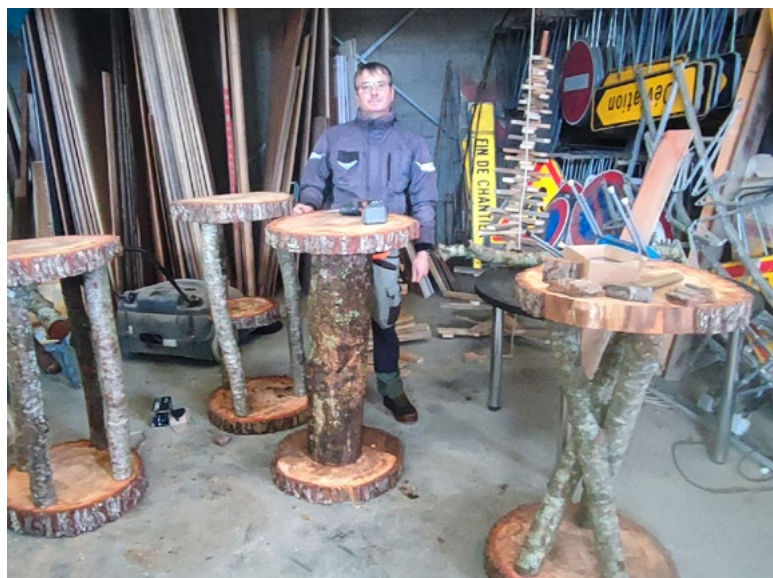
La mairie de Corcoué sur Logne et l'Hôpital Bel Air se sont portés volontaires pour une nouvelle année. Nous avons donc accueilli 4 personnes porteuses de handicap, de l'ESAT de Legé le jeudi 17/11/2022, dans plusieurs services :

- Services techniques de l'Hôpital
- Services techniques de la mairie
- Restauration scolaire
- Animation périscolaire

Cette journée a été très riche en échanges et les stagiaires de l'ESAT ont pris beaucoup de plaisir à découvrir "le milieu ordinaire".

Une réflexion est en cours sur le fait de les intégrer à nos services plus d'une fois par an.

Plus d'informations au 02 51 88 99 77
ou diversiteegalite@mairiecorcoue.fr
ou evs@mairiecorcoue.fr



PARTAGE TON PLAT 2^{ÈME} ÉDITION

**VENDREDI 3 FÉVRIER DÈS 18H30
SALLE DU CHAMP DE FOIRE**

**UN TEMPS DE CONVIVIALITÉ
ET L'OCCASION DE SE RENCONTRER**

**CHAQUE PARTICIPANT APORTE
UN PLAT ET SA RECETTE
À PARTAGER**



Pour faciliter
l'organisation,
merci de vous
inscrire

+ d'informations Espace de Vie Sociale
evs@mairiecorcoue.fr
02.51.88.99.77 ou 06.99.66.50.23



LES SOIRÉES LUDO'CORCOUÉ

20H-23H

TOUS LES 1^{ERS} MERCREDIS DU MOIS

VENEZ PARTAGER UN MOMENT
CONVIVAL ET DE DÉCOUVERTE AUTOUR
DU JEU. EXPERTS, AMATEURS,
PASSIONNÉS, CURIEUX... IL Y EN A POUR
TOUS LES GOÛTS



**OUVERT
À TOUS
ET À
TOUTES**

**PLACE AUX LIVRES
BIBLIOTHÈQUE**

INFOS ET INSCRIPTIONS
EVs@mairiecorcoue.fr
02.51.88.99.77 ou 06.99.66.50.23




Vous aimez jardiner ?

**Vous avez envie de partager vos expériences
de jardinage avec les enfants et de participer
à des ateliers avec eux ?**

**Nous organiserons des ateliers jardin dès le
printemps avec les enfants**



**N'hésitez pas à contacter Perrine ou Francette
evs@mairiecorcoue.fr
02.51.88.99.77**

LES VOISINS DE ST JEAN



Une nouvelle rencontre a eu lieu mercredi 26 octobre avec les Voisins de St Jean, pour rebondir sur les idées évoquées à la fête des voisins.

Pour le moment, 3 projets sont à l'état de réflexion : un café associatif, le fleurissement du quartier et un panier de basket. Plusieurs questions sur ces idées, ont été la base de nos échanges : Qui ?, Quand ? Quoi ? Où ?, Comment ? et pourquoi ? 2 dates de futures rencontres à noter dans vos agendas :

- Café associatif : 11 janvier salle associative à 20h
- Un semis-apéro le vendredi 5 mai rdv à 19h Place aux Livres

- La réflexion sur le panier de basket est à continuer de construire avec les enfants, une date va être proposée prochainement, en relation avec d'autres réflexions sur des espaces de jeux dans la commune. Pour que ces moments soient conviviaux, chacun peut ramener quelque chose à grignoter et de quoi s'hydrater. Vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas en contactant voisinsstjean@gmail.com ou evs@mairiecorcoue.fr et en partageant à vos contacts.

L'escalpe du Mercredi

Pour les enfants et adultes

se rencontrer,
s'amuser,
échanger...

10h-12h
Au parc près de
la Poste
Chaque 1er
mercredi du mois
Venez partager un
moment convivial

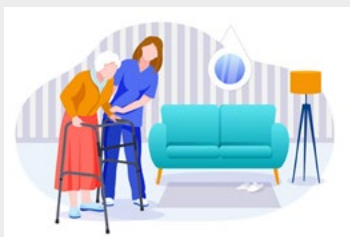
Si la Météo ne le permet pas nous
nous retrouvons en salle de motricité
à l'Odysée

Organisé par l'Espace de Vie Sociale,
le Relais Petite Enfance
et le service Enfance

Contacts: evs@mairiecorcoue.fr
02.51.88.99.77 ou 06.99.66.50.23



ADMR



L'aide à domicile en milieu rural manque de bras.

Le but de l'association est d'aider les familles à garder les personnes âgées le plus longtemps possible chez elles. "Nous coordonnons nos actions avec l'ensemble des autres intervenants tout en respectant le choix de vie de chacun et l'humain est au cœur de nos actions au quotidien" :

- Entretien de la maison
- Accompagnement de handicap
- Enfance et parentalité
- Services et soins

Pour nos salariés la formation est permanente, nous les écoutons avec attention, le droit d'expression est libre. Les représentants des employés siègent au CA de l'association.

Nous avons beaucoup de demandes et par manque de personnel nous ne pouvons pas y répondre.

Nous proposons des embauches en CDI, CDD, temps partiel choisi.

Hommes et femmes sont les bienvenus à rejoindre nos rangs.

Pour tout renseignement :

Maison des services du pays de Logne 02 40 54 18 93
paysdelogne@fede.44.admr.org

MOSAÏQUE DES ÂGES

La mosaïque des âges c'est un temps de rencontres intergénérationnelles entre les aînés, les assistantes maternelles, les familles et les enfants. Nous nous retrouvons une fois par mois de 10h à 12h pour danser, cuisiner, partager des jeux, des bricolages avec les enfants. Vous êtes les bienvenues car c'est ouvert à tous et à toutes.



PIG : PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



SUR LE PAYS DE RETZ



CONTACTS

CITÉMÉTRIE

02 85 52 34 39

pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr

Permanences (sur RDV) :

- GRAND LIEU : les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h30 à La Chevrolière (siège de la CC à Tournebride)

- CCSRA : le 3^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 12h30 à Machecoul-St-Même (locaux de l'Auditoire) puis de 14h à 17h à Legé (maison des services)

- CCSE : 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h30 à St-Brévin-les-Pins (mairie) puis de 14h à 17h à Paimboeuf (locaux France Services).

Qu'est-ce que c'est ?

- ⦿ Un accompagnement pour l'amélioration de l'habitat pris en charge par le Pays de Retz et réalisé par Citémétrie : technique, financier et administratif
- ⦿ Un dispositif renforcé d'aides financières recevable jusqu'au 31 décembre 2023

Pour qui ?

- ⦿ Les PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS qui désirent réaliser des travaux d'économies d'énergie ou adapter leur résidence principale (vieillesse, handicap), sous conditions de ressources
- ⦿ Les PROPRIÉTAIRES BAILLEURS qui souhaitent améliorer thermiquement un logement en location afin de proposer un bien de qualité à loyer modéré

Votre rôle ?

Lorsque vous avez contact avec un propriétaire (particulier ou SCI) qui souhaite réaliser des travaux, vous l'orientez vers Citémétrie afin de vérifier son éligibilité.

Si le ménage est éligible, il sera pris en charge par Citémétrie :

1. Visite et évaluation technique du logement par Citémétrie
2. Recherche des devis par le propriétaire
3. Montage des dossiers de demandes de subventions par Citémétrie
4. Réalisation des travaux (pose et fourniture) par des professionnels
5. Transmission des factures définitives à l'opérateur par le propriétaire
6. Versement des aides par les différents financeurs (ANAH, Etat, PETR...)



Ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier de demande de subvention, au risque de perdre ces aides !

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À CORCOUÉ



Une exposition était ouverte à tous, à la Place aux Livres du 9 au 18 septembre. La Gare, l'Histoire de la Ligne de Chemin de Fer, le Théâtre des années 30 à 90 et

la Nécropole mérovingienne étaient à l'honneur, grâce aux archives des bénévoles de la Ligne Histoire. Les enfants des écoles de St Yves et de l'Odysée sont venus enrichir



leurs connaissances de la commune, avec cette exposition commentée par des historiens bénévoles.

Le dimanche 18 septembre, lors des Journées Nationales du Patrimoine, plusieurs circuits de randonnées étaient proposés, suivis d'une déambulation théâtrale.

Sous un soleil radieux, les marcheurs et les spectateurs ont pu profiter de cette belle journée grâce aux bénévoles de la Ligne Histoire, Cotis l'Egail et Théâtre et Cie. Merci à eux pour leur implication.



REPAS DES AINÉS



Le samedi 8 octobre au midi a eu lieu, le traditionnel repas des aînés.

Nous étions 120 à partager ce repas, concocté par "la Gourmandise" de St Philbert de Grand Lieu.

Le repas était animé par la troupe "Flora et Michel" la musique à travers le temps...

Le repas des aînés est à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale et servi par les élu.es du CCAS et du conseil municipal.

Ce fut un vrai moment convivial et musical où les aînés ont eu leur moment de gloire au micro !

Nous avons profité de cette journée pour fêter les 100 ans de Mme Fiolleau, avec une belle composition florale.

Merci à eux tous pour cette ambiance chaleureuse pour ce beau moment.

CCAS : ccas@mairiecorcoue.fr
02 51 88 99 77

RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE

DU 3 AU 8 OCTOBRE 2022



Beaucoup d'animations ont été mises en place par le CCAS de la commune durant cette semaine-là :

- Un atelier sur le démarchage commercial et téléphonique animé par UFC que choisir,
- Un atelier informatique, qui a lieu tous les 15 jours place du champ de Foire,
- Une séance de sophrologie, qui a lieu tous les 15 jours,

- Le repas des aînés qui a eu lieu le samedi 8 octobre au midi.

Et nous avons participé à la Guinguette de Bel Air organisée par l'hôpital Bel Air le mercredi 5 octobre.

Cette semaine a été beaucoup appréciée par les aînés qui ont participé en masse à tous ces moments organisés pour eux.

BADMINTON

L'émotion du sport !

Traditionnellement lors du BIC de décembre, on partage les premières réussites de la saison qui débute (il y en a beaucoup cette année !) mais ce qui résume le mieux ce début de saison, ce ne sont pas les chiffres mais l'émotion.

L'émotion de rentrer dans un gymnase « rajeuni » où des jeunes apprennent et des moins jeunes les guident. S'asseoir quelques minutes pour observer la fin d'une tournante palpitante qui laissera ensuite sa place au concerto des volants joué par les plus grands. On échange quelques infos : la confiance d'un nouveau sponsor, les résultats du dernier tournoi, le résumé du dernier entraînement, quelques morceaux de vie. Il n'y a pas à réfléchir longtemps pour trouver les prétextes pour partager un moment convivial.

L'émotion d'un regard qui doute avant un premier match officiel, les mots de l'expérimenté qui rassurent le novice. La rage de manquer un point décisif, la maîtrise de soi nécessaire pour rebondir. Le soulagement de remporter un match important, la clameur des supporters qui l'accompagne. Avoir l'impression de faire partie d'un collectif. Jouer seul, rire à plusieurs, être surpris par les progrès d'un autre, se surprendre à sourire dans la défaite, se taper dans la main. Apprécier la belle intégration des nouveaux venus, les sentir à leur place.

C'est beau le sport, c'est beau une association qui vit !

C'est un lien qui nous réunit aussi pour affronter ensemble les épreuves de la vie. Le sport qui nous aide à rebondir collectivement, à continuer d'avancer et d'écrire de belles histoires.



Pourvu que ça dure encore longtemps... en jaune évidemment !

LA TORTUE TRANQUILLE

Tout d'abord, un grand remerciement à la mairie qui nous offre gracieusement la salle de la Bénate et qui vient de nous mettre à disposition un deuxième placard pour le rangement du matériel.



Le premier trimestre de cours de Qi Gong s'est bien déroulé avec des gens motivés qui pratiquent dans le respect d'eux-mêmes et des autres. Quelques ateliers animés par Jocelyne et par des adhérentes ont été proposés et se sont bien déroulés.

Un groupe d'élèves se déplacera à Redon le dimanche 15 janvier pour un atelier bâtons animé par Ingrid Malenfant.

Plusieurs personnes viennent à 2 cours voire 3 dans la semaine, sans augmentation de tarif. D'autres changent d'horaires en fonction de leur travail. L'important est de pratiquer ! La Tortue Tranquille proposera une fois par mois un atelier à définir et ouvert à tous.

Jocelyne continue ses formations avec Ingrid Malenfant qui est dans la transmission de toutes ses recherches depuis 50 ans (1 weekend par mois) et Maître Liu Deming qui viendra pour les 90 ans d'Ingrid.

Tout est possible grâce aux cotisations des adhérents et à la disponibilité de Jocelyne. Depuis 15 ans, elle se forme et essaie de redonner, avec ses moyens, ce qu'elle reçoit. Bonne et heureuse année 2023 ! Au plaisir de pratiquer ensemble

Renseignements : Jocelyne 06 26 40 45 11

OUVERT à TOUS

Site : la-tortue-tranquille.fr



COTIS L'ÉGAIL

Une assemblée générale bien suivie et riche en projets

L'assemblée générale de Cotis l'Égail s'est tenue le 3 octobre 2022.

Après avoir tiré le bilan de l'année passée, jugé très positif par les participants, la réunion a permis d'élaborer le programme de la saison 2022-2023 selon les souhaits exprimés.

Outre les marches du lundi matin souvent bien fréquentées plusieurs autres activités sont envisagées :

- Des marches hors commune de Corcoué, 3 ou 4 fois dans l'année

- Une marche d'une journée avec pique-nique
 - Une randonnée d'orientation ou un rallye pédestre ouvert aux non adhérents.
 - Une réédition de la marche organisée en partenariat avec la Ligue contre le cancer.
 - Un repas au restaurant pour clore la saison.
 - Une marche-nettoyage des déchets abandonnés le long des chemins.
- S'ajouteront à ce programme quelques activités de remise en état des peintures de balisage.
- Programme chargé ! Et beaucoup de bons moments à passer dans la nature tellement accueillante de Corcoué.





LA PLACE AUX LIVRES

Le réseau est là !

A partir de janvier les réservations interbibliothèques et les navettes transportant les livres d'un bout à l'autre du territoire seront opérationnelles. La possibilité pour nos lecteurs d'élargir le choix d'ouvrages. N'hésitez pas à en parler à nos bénévoles lors de votre passage à la place aux livres ! Rendez-vous en ligne sur notre nouveau portail : <https://bibliotheques.sudretzatlantique.fr/>

La bibliothèque recherche toujours de nouveaux bénévoles. Si vous souhaitez donner un coup de main sans engagement et pour découvrir les missions des bénévoles nous vous invitons à rejoindre les journées 'Coulisses de la place aux livres', comme le 19 décembre ou bénévoles et lecteurs ont pu étiqueter, classer, organiser les bacs albums et Bds jeunesse.

Exposition photos : vos arbres préférés en Sud Retz Atlantique Jusqu'au mercredi 28 décembre 2022



Suite à un concours photos, l'exposition permet de découvrir les arbres préférés des habitants de la Communauté de Communes. Leur esthétique, leur originalité ou leur histoire sont autant de paramètres qui ont permis de sélectionner cette trentaine de photo. L'exposition a été réalisée en lien avec la charte forestière Sud Retz Atlantique.

Elle est visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque (mercredi 16h-18h, samedi et dimanche, 10h-12h) et est accompagnée d'une large sélection de livres sur le sujet.



Elle donnera aussi lieu à une heure des histoires le dimanche 18 décembre à la bibliothèque. En 2023, retrouvez nos animations jeux de société et le temps des histoires.



LA SIRENE DE LOGNE ET BOULOGNE

La Sirène de Logne et Boulogne est une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique. Elle gère les étangs du Paradis sur la commune de Legé, le plan d'eau des Mauves sur la commune de St Colmban, la rivière la Logne ainsi qu'une partie de la Boulogne.

Si vous souhaitez acheter votre carte de pêche et ainsi adhérer à notre association, un dépositaire est présent sur votre commune ou par internet www.cartedepêche.fr

Dates à retenir pour 2023 :

- Déversement de truites pour le 2^{ème} samedi de mars sur la Logne.
- Pêche à la truite les 19 mars et 16 avril au plan d'eau des Mauves de St Colmban.
- Assemblée Générale de l'APPMA dimanche 5 février à 10h, salle Henri IV à la Limouzinière.

Pour avoir plus d'informations sur nos activités, vous pouvez visiter notre site internet : www.la-sirene-de-logne-et-boulogne.org Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une bonne année 2023.



PHOENIX

Ce premier trimestre sportif a été riche en émotions, surprise, joie, rire, lâcher-prise, amusement et surtout en transpiration.



Un premier stage de découverte a eu lieu en octobre, celui de renfo-hiit. Merci aux participants pour leur présence.



Retenez bien les dates suivantes pour nos prochains stages de découverte :

- le 4 février 2023
- le 1^{er} avril 2023

Les informations arriveront en temps voulu, gardez l'œil ouvert.

A noter pour nos phoenix Kids également, ils feront leur show devant leur famille le samedi 3 juin 2023.



Nous sommes ravis de pouvoir vous compter si nombreux et enthousiaste à faire partie de l'équipe des phoenix.

A ce jour il nous reste quelques places de disponible aux cours des kids. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.

mail : phoenixfitness44650@gmail.com



UTOPIES VÉGÉTALES

Prochains rendez-vous d'Utopies Végétales

Assemblée Générale
14 janvier 2023 de 10h à 12h à la salle associative

Prochains ateliers Adultes et Familles

de 14h à 17h au CPIE Logne et Grandlieu

En 2023, les bénévoles vous proposent des ateliers autour du jardin et de la cuisine :

28 janvier : Cultiver et cuisiner l'ail et la patate douce

25 février : Recettes de mimosa

25 mars : Récolter, cuisiner, cultiver l'ail des ours

22 avril : Cultiver, récolter et fabriquer sa moutarde

Gratuit pour les adhérents (adhésion : 15€/foyer/an)
5€/ participant pour les non adhérents
Inscription nécessaire par mail ou sur HelloAsso
via le site Internet d'Utopies

Chantiers solidaires

L'association propose d'organiser des chantiers participatifs avec ses adhérents pour vous aider à concrétiser vos projets jardin : potager, haie, massif... Demandez la charte par mail.



Informations et contact

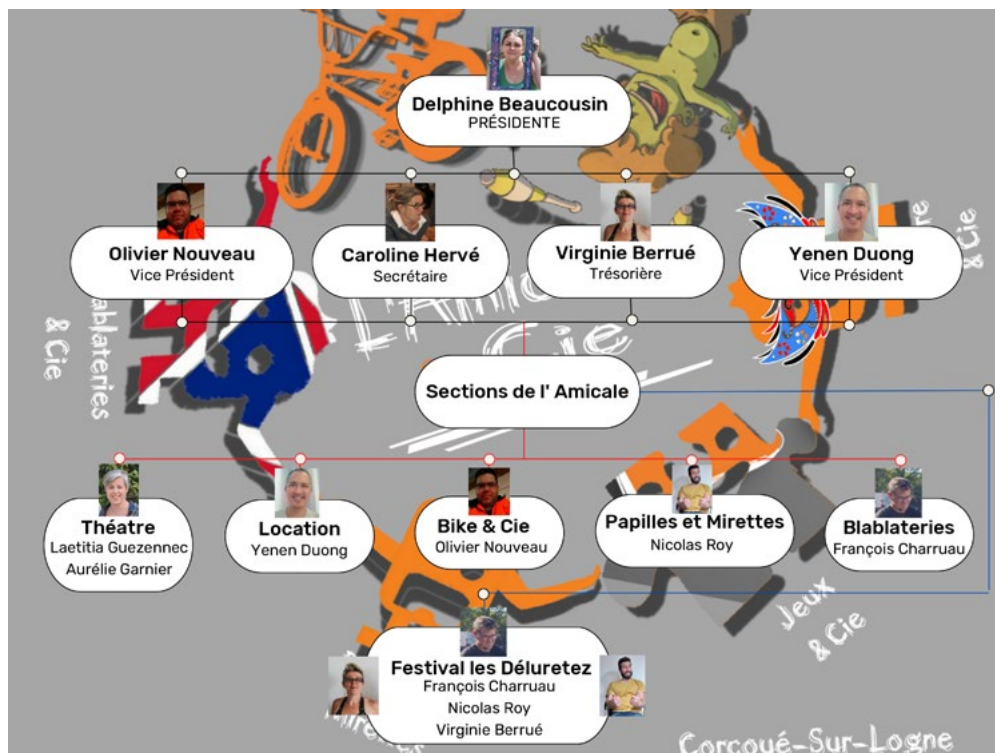
06 44 97 16 72 (Julie Macé)
association.utopiesvegetales@gmail.com
<https://utopiesvegetales.org>
Réseaux sociaux : Facebook et Instagram

AMICALE ET CIE

L'Amicale & Cie

L'amicale & Cie est heureuse de vous annoncer son nouveau bureau élu ainsi que ses référents de sections la composant.

Nous reviendrons vers vous via les réseaux sociaux, affiche, flyer ou le prochain BIC pour vous annoncer nos prochaines manifestations.



Bike & Cie section VTT de l'association Amicale & Cie.

Celle-ci a été créée dans le but de faire découvrir la commune et ses alentours en vélo sans prise de tête et dans la bonne humeur.

Nos membres sportifs organisent dans l'association des randonnées ou balade en VTT/VTC le dimanche matin en "général" sur Corcoué-sur-Logne ou dans les alentours.

Les débutants y sont bien sûr acceptés à chacun son rythme ! Nous ne sommes ni professionnel ni un club, uniquement des amoureux du vélos !

Nous disposons depuis peu d'un porte vélo afin de nous déplacer sur les randonnées organisées dans les alentours.

Les maillots aux couleurs de la section arrivent bientôt !!

Attention une fois avoir goûté aux douces forêts et vallons de Corcoué et ses alentours, ... vous ne verrez plus la commune de la même façon !

Contact : NOUVEAU Olivier
06.19.64.93.24
VTT@lamicale-cie.fr



La section de théâtre s'agrandit avec l'ouverture d'un 4ème cours qui se déroule le jeudi soir à 20h.

N'hésitez plus, rejoignez-nous ! Nous avons prévu de jouer nos pièces le week-end du 17 juin 2023. Lieu à déterminer.

Pour tous renseignements, écrivez à theatre@lamicale-cie.fr.



KARATÉ

Le dimanche 25 septembre, Hugo, Gabriel, Tyliann et Efflam ont participé à un stage de combat avec Steven Da Costa (champion olympique, champion du monde et d'Europe de combat) au Vendéspace.

Après le stage, les participants ont pu poser leurs questions à Steven Da Costa, ont eu le droit à des dédicaces et photos avec le champion.

Le 6 novembre, il y a eu une compétition poussins, pupilles et benjamins à Donges. Les participants benjamins étaient Noa Charpentier, Alexis Coussaud, Tristan Vilchez, Romane Choblet, Tyliann Proux (1er en -45kg), Evan Vilchez (3^{ème} en -45kg) et Anton Kerrio (2^{ème} en -50kg). Les participants pupilles étaient Clément Bolteau, Tao Guicheteau, Camille Deniaud, Gwendal Rondeau, Gabriel Etienne Raux et Romy Bolteau (3^{ème} en -30kg).



Quelques dates à retenir :

- 17 décembre : Rencontres intergénérationnelles**
- 14 janvier : Passage de grade**
- 21 janvier : Galettes des rois**
- 11 mars : Rencontres intergénérationnelles**
- 13 mai : Tournoi de la Logne**
- 17 juin : Passage de grade**
- 24 juin : Assemblée Générale**



Mail : karate.club.sur.logne@gmail.com

Web : <https://sites.google.com/view/karateclubsurlogne/>

Facebook : karateclubsurlogne



CORCOUÉ TENNIS DE TABLE

La première partie de saison n'aura pas été d'un excellent cru pour nos équipes en championnat.

Cela dit, nous nous y attendions. Le niveau atteint en fin de saison dernière s'est révélé un peu haut. Gageons que les matches retours seront plus à notre portée.

Par contre, l'école de ping est pratiquement complète, avec une dizaine de jeunes pongistes. Certains d'entre eux promettent déjà d'atteindre un bon niveau. Nous allons engager une équipe en championnat dès janvier.

Ces jeunes ont déjà participé au championnat senior de septembre à décembre. Ceci, afin qu'ils découvrent ce qu'est une compétition de tennis de table. Jeux, arbitrage, etc., ils l'auront déjà vécu.

Une équipe de ces jeunes a participé aussi au tournoi de double de Vieillevigne. Résultat encourageant

que leur 5^{ème} place en consolante. Mais quand bien même, ce fut un beau résultat.

Quelques joueurs du club ont participé au championnat départemental vétéran à Nantes Beaulieu. La qualification pour le régional n'a pas été atteinte, mais les rencontres furent âprement disputées, et les résultats ont été au-delà de nos espérances.

Nous espérons maintenant que la saison s'achèvera en apothéose à Angers, (tournoi national), tournoi où nous participons tous les ans depuis une dizaine d'années, et qui nous réussit souvent.

En attendant, place au championnat qui reprendra le 21 janvier pour les jeunes, et le 22 pour les adultes.

Tous nos vœux aux corcouéens pour cette nouvelle année, et le meilleur pour tous nos sportifs.

Renseignements :
René au 0682204822
ou lebenatais@sfr.fr

LA TAC



L'association TAC vous propose des stages Théâtre-Cascades-Impro, encadrés par des professionnels pour enrichir sa pratique artistique.

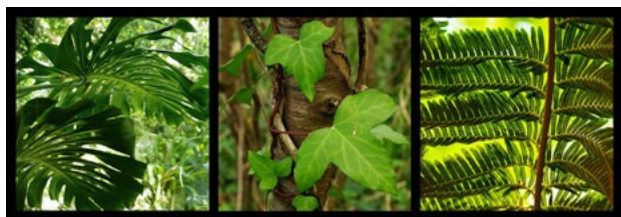
- Les 11 et 12 février 2023 avec Roman et Chloé - **Tarif 60 €**
Cascades et Théâtre pour ados/adultes (à partir de 15 ans)

- Les 14 et 15 février 2023 avec Chloé - **Tarif 50 €**
Théâtre pour Ados (débutant/ intermédiaire - ayant déjà pratiqué le théâtre)

- Les 18 et 19 février 2023 avec Marie et Chloé - **Tarif 60 €**
Théâtre et Impro pour Ados/Adultes (à partir de 14 ans)

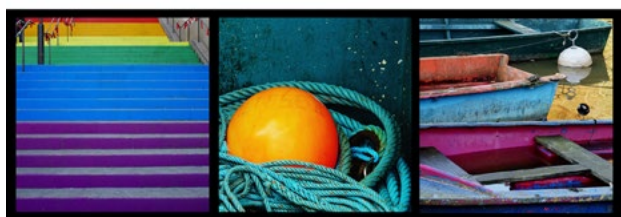
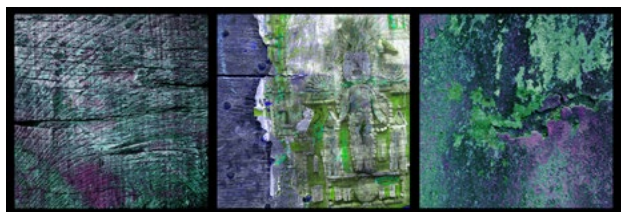
Inscriptions au 06 31 56 85 41
ou lassociationtac@gmail.com

BAGUIH ZOONE



Créez une ambiance

Triptyques photos personnalisables



Nathalie Guihard, Photographe

Depuis l'adolescence je me suis passionnée pour la photographie, que ce soit paysage, nature, architecture ou portrait. D'une pratique autodidacte, c'est à l'occasion d'une rupture dans mon parcours professionnel que, soutenue par mon entourage, je me suis décidée à passer le pas et à faire de ma passion une activité professionnelle. En début 2022, j'ai opté pour le statut d'artiste auteure, sous la signature Baguih en créant l'entreprise Baguih Zoone.

Engagée, créatrice et révélatrice, par mon travail je souhaite proposer une esthétique et une poésie de l'image qui emporte le regard hors du cadre, pour dire la beauté du monde : se laisser surprendre et s'émerveiller toujours.

J'offre mes services à des tarifs très raisonnables aux entreprises, aux associations, aux collectivités et aux particuliers en travaillant sur des projets, des reportages, des outils de communication ou tout simplement en proposant mes tirages pour de la décoration ou des cadeaux.

N'hésitez pas à me contacter.

Nathalie Guihard

✉ baguih.zoone@gmail.com

📷 [baguih.zoone](https://www.instagram.com/baguih.zoone)

📘 [baguih.zoone](https://www.facebook.com/baguih.zoone)



DG MULTI-SERVICES



Multi-services

Je m'appelle Dylan et je choisis de me présenter à vous aujourd'hui pour vous exprimer ce nouveau projet qui s'ouvre à moi.

Natif de Corcoué-sur-Logne, j'ai depuis peu terminé la rénovation de ma maison après 2 ans et demi de travaux. C'est suite à cette aventure qui m'a appris tant manuellement qu'intérieurement que j'ai décidé d'ouvrir mon entreprise aujourd'hui. Après huit années d'expériences humaines et techniques dans les travaux publics, je vous propose donc :

- **l'aménagement et le terrassement de vos espaces verts** (massifs, plantations...)
- **la démolition de vos bâtiments**
- **la réalisation de petits travaux d'intérieurs** à votre demande.

Vous pouvez me contacter au **06 49 23 63 72**

ou par mail : guibert.ms@outlook.fr

Au plaisir de répondre à vos questionnements, réaliser vos devis et vous rencontrer,

Dylan GUIBERT
E.I. DG multi-services



"l'habitat dans tous les états"

Bati Logne s'établit à Corcoué sur Logne !

Après avoir vu le jour en décembre dernier à La Limouzinière, BATI LOGNE s'implante à Corcoué. Entreprise de charpenterie traditionnelle et multiservices du bâtiment, je vous propose de réaliser vos projets bois, de même que l'entretien, la maintenance et la rénovation de vos intérieurs.

Mon entreprise a pour objectif d'inscrire le bâtiment dans une démarche pérenne et respectueuse de l'environnement, permettant un mieux vivre au regard des perspectives futures. C'est pourquoi je cherche à avoir une approche globale des différents projets qui me sont proposés, une cohérence entre l'existant et le futur de votre habitat. Rénovation thermique avec des matériaux biosourcés, bois issu de filière éco-responsable et proximité des différents fournisseurs participent à cette démarche. Mes différentes qualifications rendent possibles vos envies, dans un esprit de partage avec les générations à venir.

Charpente traditionnelle et ossature bois
Bardage - Terrasse - Fenêtres de toit et fumisterie
Cloisons sèches - Revêtements de sols et muraux
Petites plomberie et électricité - Isolations thermiques

CONTACT :
Fabien AUDELIN / 06 88 59 89 00
batilogne44@gmail.com

Les DITS de CORCOUE

La Ligne • Corcoué Histoire



Edito

Journées européennes du patrimoine

En septembre dernier, la Ligne avec le soutien de la mairie et plus spécialement de l'Espace de Vie Sociale a réalisé une exposition dans les locaux de la bibliothèque. Trois thèmes avaient été retenus :

- Le théâtre de Saint-Etienne aujourd'hui disparu
- L'histoire du petit train
- La nécropole mérovingienne

La Ligne a ainsi mis à la disposition du public des panneaux explicatifs avec des photos anciennes, des documents d'archives, un morceau du rideau du théâtre et même un élément de sarcophage reconstitué à partir de fragments de calcaire coquiller d'origine, maintenant exposé dans la chapelle Notre Dame La Blanche.

Cette exposition a suscité l'intérêt des scolaires qui sont venus avec leurs enseignants.

Certaines personnes ont manifesté leur désir de rejoindre notre association.

Une assemblée générale aura lieu en janvier : nous vous invitons à nous contacter par mail :

guillet2.yvon@wanadoo.fr)

Françoise GUILLET.

1833 - Loi GUIZOT

Guizot, haut fonctionnaire sous Louis XVIII, est écarté du pouvoir par le gouvernement réactionnaire sous Charles X. En 1828 les libéraux l'emportent aux élections. Une grande enquête est entreprise au niveau des communes pour recenser les écoles et recueillir le sentiment des maires sur leur nécessité. Un ministère spécifique est créé, séparant l'instruction publique des affaires ecclésiastiques. Guizot est appelé au ministère par Louis-Philippe en 1832. C'est un conservateur qui veut placer l'instruction sous le contrôle vigilant de l'Etat et combattre les extrêmes, révolution et réaction. Sa loi fait obligation à chaque commune d'ouvrir une école primaire de garçons, d'entretenir un maître et de recevoir gratuitement des enfants d'indigents.

C'est dans ce contexte politique que le conseil municipal de St Etienne va débattre de la prise en charge des frais de scolarité et de la construction d'une école-mairie.

Etienne Lemaître (1772-1841) et la première école communale de St Etienne



Situation probable de la première maison d'accueil des écoliers à Favet
(en vert au milieu du plan, cadastre de 1849)

Etienne Lemaître, au service de l'Instruction

A la fin du 18^{ème} siècle, la famille LEMAÎTRE est bien connue à Favet. Louis LEMAÎTRE est, comme l'avait été son père, maître-taillandier¹ ; il est surtout réputé comme serrurier.

Le 8 juin 1750, il épouse Marie-Anne Huet, fille d'un notaire de Rocheservière. Le couple s'installe à Favet. Ils auront douze enfants, quatre filles et cinq garçons.

C'est dans cette famille que naît Etienne le 30 septembre 1772, l'onzième de la fratrie.

Durant les guerres de Vendée, sa famille est engagée du côté des vendéens ; son frère, Pierre, recevra plusieurs distinctions pour ses services comme capitaine de paroisse. Un de ses neveux, Hippolite, est nommé sergent-major de la 9^{ème} compagnie des gardes nationales de la Légion de Machecoul, secteur de La Bénate et St Jean de Corcoué. Sa jeunesse s'est donc passée entourée de personnes pour lesquelles l'engagement citoyen était important.

Le 21 novembre 1797, il se marie avec une jeune femme de la Paquetière, Jeanne GAILLARD, dont le père est farinier. Ils eurent trois enfants : Rosalie, Etienne et Félicité. Malheureusement, son épouse décède 7 ans plus tard, le 15 août 1804 ; il reste donc seul avec ses trois enfants en bas âge.

Il a 28 ans quand il est nommé agent communal de St Etienne. A l'époque la gestion des communes se fait au niveau cantonal, chaque commune du canton étant représentée par un agent communal. Puis le Consulat rétablit un maire à la tête de chaque commune. Etienne va donc passer rapidement d'agent municipal à maire provisoire puis maire, charge qu'il assumera jusqu'en 1812.

Il va entreprendre des études pour devenir instituteur. Le 29 août 1817, il obtient le brevet de l'académie de Rennes lui donnant capacité pour l'Instruction..

Il ouvre alors la première école communale de St Etienne de Corcoué. La méthode d'enseignement repose sur quatre piliers : le catéchisme, la lecture, l'écriture et le calcul. On apprend par la réponse du maire Noeaud à une circulaire du préfet en 1828 "qu'il ne percevait aucun traitement de la commune et reçoit les élèves dans une maison de Favet lui appartenant, sans en demander de loyer". Il est rétribué au mois par les parents et accueille 4 élèves gratuitement.

1 - C'est ainsi que l'on appelait un forgeron spécialisé dans la fabrication des outils.

2 - Lire l'encadré sur la Loi Guizot

À la question de savoir s'il a obtenu une médaille, le maire répond par cet éloge en une longue phrase, comme on savait en produire à cette époque : "Il n'a obtenu aucune médaille au titre d'encouragement, quoique sur sa bonne conduite, sa piété, sa vertu, son dévouement à toute épreuve à l'auguste famille des Bourbons, comme ses bons soins pour ses élèves et son assiduité à son état, depuis 37 ans qu'il exerce, le lui auraient mérité et à quoi je supplie humblement M. le préfet d'avoir égard." A défaut de médaille, Il redevient maire cinq ans plus tard, en 1833, à l'avènement de Louis-Philippe jusqu'en 1839. Il continuera en même temps son activité d'instituteur. Il décède en février 1841, au beau milieu de l'année scolaire, à l'âge de 68 ans.

L'école communale de Favet

Que savons-nous donc de cette première école communale établie à Favet par Etienne LEMAÎTRE ?

Etienne LEMAÎTRE habite probablement une maison en bordure de la route de Legé (actuelle rue du stade), mais il est propriétaire aussi d'une petite maison à l'intérieur du village de Favet où il devait accueillir les enfants.

Lorsqu'il meurt en février 1841, le conseil municipal demande au préfet de nommer un remplaçant "vu l'urgente nécessité".

À la fin du mois de mars, se présente devant le conseil un tout récent titulaire du certificat de capacité, Mathurin PAPION, muni d'une lettre de monsieur l'inspecteur et de diverses recommandations. Les membres du comité local d'Instruction Primaire et le conseil l'interrogent sur ses connaissances et d'un avis unanime demandent au préfet de le nommer instituteur primaire de St Etienne.

Mais dorénavant, il va falloir verser un traitement et allouer à l'instituteur une indemnité de logement, respectivement de 200 francs et de 100 francs, par an. Le conseil municipal et les plus imposés de la commune votent à cet effet un impôt extraordinaire. La rétribution mensuelle est fixée à 1,50 F par élève payant et dont l'éducation se bornera à la lecture, l'écriture et les premières règles de l'arithmétique.

Le conseil reconnaît que le nombre d'élèves passibles de recevoir l'éducation gratuite était de 32 mais qu'on ne pouvait compter en accueillir plus de 12 toujours présents, "vu la négligence des parents et le besoin qu'ils ont de leurs enfants".

Et dans leur grande largesse, il s'avise que sur la commune, privée depuis fort longtemps d'une institutrice, il s'en trouve une maintenant; il lui octroie 100 francs par an pour instruire gratuitement 8 jeunes filles "indigentes" et lui impose le tarif mensuel suivant pour les élèves payantes :

"-1F pour les jeunes filles qui ne font que lire avec faculté aux parents d'exiger de l'institutrice qu'elle ne les fasse pas écrire, s'ils veulent borner leur instruction à la lecture.

-1,50F pour celles qui lisent et écrivent,
-1,80F pour celles qui apprendront de plus à calculer."

Au début de l'année 1842 la commune est mise en demeure d'être pourvue d'une maison d'école avant le 1er janvier 1844. La seule solution est de vendre les parcelles lui appartenant sous le nom de communs. Les conseillers sont divisés et ce n'est qu'à 7 voix contre 4 que la vente est décidée.

L'instituteur PAPION ne reste que deux ans à St Etienne. Son successeur M. MOISAN ne reste, lui, qu'un an et démissionne à la rentrée scolaire de 1844. Fait alors acte de candidature Joseph LEBEAU, 41 ans, breveté depuis 12 ans, né à Fégréac et venant de l'Indre-et-Loire.

Voilà enfin un instituteur qui se plaira à St Etienne et y restera 7 ans. C'est lui qui va mettre en route l'école-mairie nouvellement bâtie. Ce projet lancé en 1842 ne verra le jour qu'en 1847. Mais c'est le début d'une autre histoire.

D. DELANOË
(d'après les archives d'état-civil
et les notes de recherche
de Jean-Louis Gourvès)